

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

88 CÔTE de la MONTAGNE 88

QUÉBEC

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance

Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.

Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50

Tarif des annonces 10c. la ligne

Annonces classées le du mot minimum 50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Edifice Morin) Québec

Casier postal 129—Télép. 4297

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUEBEC, LE 28 FEVRIER 1924

Numéro 9

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

## PENSONS-Y BIEN

### Nos grains et graines de semences:

Depuis que les cotations de la Coopérative sont sortis, certains vendeurs "s'en donnent". On promet les mêmes prix que la Fédérée sinon un peu mieux, on fait miroiter des facilités de paiement, on fait des prix spéciaux pour certaines variétés que la Coopérative ne vend pas, et qui, affirme-t-on, sont tout aussi productives, tout aussi pratiques, que les meilleures variétés connues, etc., etc. Coopérateurs, vous au moins, vous ne serez pas dupes. Mais les autres cultivateurs, vos voisins, vos amis, les laisserez-vous sans protection? Non. Entraînez-les dans vos organisations agricoles; faites en sorte qu'ils achètent avec vous en coopération; faites-les s'approvisionner à la même source que vous. La bonne semence, c'est la première garantie d'une bonne récolte. Pensons-y bien.

### Ce n'est jamais du grain de semence:

Nous avons dit dernièrement: "N'achetez pas votre grain de semence au char si ce dernier est loose (en grenier) dans le char. Ce n'est jamais du grain de semence, etc..." Pour compléter notre pensée et pour éviter tout malentendu, ajoutons qu'il s'agit là de grain que l'on offrirait comme semence et qui ne serait pas prêt à être semé tel quel. Cependant, il est permis à quiconque de se procurer "une semence vendue pour être nettoyée ou classée, avant d'être mise en vente dans le but d'ensemencement." Les cultivateurs qui seront dans le cas d'acheter de ce grain de semence après nettoyage ou classement, devront bien ouvrir les yeux sur la qualité et du crible et du cribleur de ce grain. Pensons-y bien.

### Les choses vont bien s'arranger:

Les actionnaires de la Coopérative, réunis en assemblée générale, cette semaine, auront sans doute à discuter quelques griefs que l'on a contre leur société, en certains milieux. D'un côté, il est des gens qui prétendent que la Coopérative vend trop bon marché, qu'elle coupe les prix, etc; de l'autre,—cela a été écrit publiquement en toutes lettres—on prétend qu'elle vend trop cher. On reproche aussi à la Coopérative de vendre des objets manufacturés, etc. Or il y a trois mois que la Coopérative a décidé de suspendre la vente de ces marchandises qui lui rapportaient peu. Il est vrai qu'elle a laissé une petite porte ouverte pour écouler une "Balance de Stock", mais si petite... En somme, pourrions-nous dire, sur le premier comme sur le deuxième point, la Coopérative n'a peut-être pas tout à fait raison, mais elle n'a pas tout à fait tort. Et pour que les choses puissent bien s'arranger... pensons-y bien.

### Que de fromage!... et du bon:

A cette même assemblée annuelle des membres de la Coopérative Fédérée, il sera dit aussi:

Que la Coopérative a reçu, pendant l'année 1923, 206,741 boîtes de fromage; soit au delà de 50,000 boîtes de plus que l'année précédente, soit 40% de la production de tout le fromage classifié de la province.

Il sera dit également: que sur 6,386 boîtes de fromage du Québec classé spécial, la Coopérative en a reçu, pour sa part, 5,662 boîtes, soit environ 89%. La même remarque s'applique pour le No 1; en supposant que la Coopérative eût vendu 50% de la production classifiée, elle aurait enregistré un pourcentage de No 1 de 54% par rapport à 46% pour les ventes faites par le commerce ordinaire.

On peut donc conclure que la Coopérative améliore incontestablement la qualité de notre fromage; ou que les fabricants produisant un fromage de première classe, se font une gloire et un devoir de l'expédier à la Coopérative; ce qui revient au même. Pensons-y bien.

### Et du beurre, parlons-en:

Sur 35,881 boîtes de beurre du Québec, classé Spécial Pasteurisé, la Coopérative s'en est vu attribuer 35,881 boîtes, soit 90%. Pour les autres quantités et classifications, les chiffres sont tous à notre avantage. Par rapport au beurre d'Ontario, 4.8% du beurre d'Ontario a été classé pasteurisé spécial et 37.2% du beurre de Québec a été classé dans la même catégorie. Enfin, pour ne citer que les deux extrêmes: 36% du beurre non pasteurisé d'Ontario a été classé No 3 alors que seulement 2.3% du beurre non pasteurisé de Québec a été classé No 3.

La Coopérative a contribué puissamment à cette amélioration dont nous avons tous le droit d'être fiers. Il est vrai que la Coopérative a aussi augmenté ses réceptions de beurre dans la proportion de 11% par rapport à l'an dernier, mais il y a encore trop de fabriques qui n'ont pas répondu à son appel. Pensons-y bien.

### Concours---Beurre doux:

Un concours de fabrication a été organisé au début de la saison de 1923 pour les fabricants de beurre et fromage. La somme de \$6,995.00 vient d'être distribuée aux vainqueurs. Nous donnerons les noms sous peu.

Six mille boîtes de beurre doux ont été fabriquées l'an dernier pour le marché de Belgique. Les fabriques les mieux outillées et possédant les meilleurs fabricants ont eu l'avantage de cette fabrication. Nous disons: avantage, puisque ce beurre doux a rapporté aux fabriques qui l'ont préparé **trois cents de plus la livre** que le beurre de qualité No 1 ordinaire. De plus, on a lieu d'espérer qu'avec une commande de ce genre, encore plus considérable dans le cours de la prochaine saison, un grand nombre de fabriques pourront également profiter de cet avantage. Pensons-y bien.

### Et il en est ainsi...

Et il en est ainsi dans tous les domaines. Qu'il s'agisse du département des animaux vivants dont les arrivages ont augmenté suivant les différentes catégories de bétail, etc., de 15 à 148%. Qu'il s'agisse des achats d'engrais alimentaires, engrais chimiques, de la fourniture de fabriques, des objets nécessaires à la production, etc., partout il y a amélioration, innovation, satisfaction.

Bref, la Coopérative Fédérée est bien lancée comme nous pourrions le voir plus en détail la semaine prochaine par la publication du rapport de l'assemblée annuelle du 27 février. Il résulte cependant des notes esquissées ci-dessus, que nous devons avoir confiance en notre société, que nous devons surtout lui rester fidèles jusqu'au bout. Plus que jamais, les cultivateurs peuvent se rendre compte, que c'est encore leur Coopérative qui constitue leur meilleur point d'appui. Pensons-y bien.